



Discriminations & Fait Religieux

**Journée de formation des acteurs de la justice
GIP La laïcité dans la justice**

**Sous la direction de
Marie-Laure Basilien-Gainche**

**Vendredi 30 mars 2018
Amphithéâtre Huvelin**

**Université Jean Moulin Lyon 3
Faculté de droit
15 Quai Claude Bernard - Lyon 7e**

Discriminations & Fait religieux

Journée de formation des acteurs de la justice GIP La Laïcité dans la Justice

9h00-9h15 || Accueil des Participants

9h15-9h45 || Ouverture

Propos introductifs

Hervé de Gaudemar, Doyen de la faculté de droit, PR – Université Jean Moulin Lyon 3
Farid Hamel, Bâtonnier – Ordre du Barreau de Lyon

Le droit français et les convictions minoritaires

Mathilde Philip-Gay, MCF HDR – Université Jean Moulin Lyon 3

9h45-10h45 || Panel

Discriminations et fait religieux en France : les termes du débat

Président : Christophe Roux, PR - Université Lumière Lyon 2

Discriminations et fait religieux. Caractéristiques

Serge Slama, PR – Université Grenoble Alpes

Discriminations et fait religieux. Enjeux

Stéphanie Hennette-Vauchez, PR – Université Paris Nanterre

Discriminations et fait religieux. Les positions du Défenseur des Droits

Robin Médard, Doctorant - Université Paris Nanterre

10h45-11h00 || Pause

11h00-12h00 || Atelier

Discerner les situations de possibles discriminations

Président : Franck Heurtrey, Avocat – Barreau de Lyon

Intervenant & Discutant

Rachid Azizi, Commandant de Police – Référent Discrimination de la Police Nationale
Pauline Côté, PR – Université Laval de Québec

Discussions

12h00-14h00 || Déjeuner libre

14h00-15h00 || Panel

Discriminations et libertés religieuses en France : les solutions en pratique

Président : Elise Untermaier-Kerléo, MCF – Université Jean Moulin Lyon 3

Les positions de la Cour de Strasbourg

Loïc Robert, MCF – Université Jean Moulin Lyon 3

Les positions de la Cour de Luxembourg

Myriam Plet, Avocate – Barreau de Lyon

Existe-t-il des « accommodements raisonnables »?

Tatiana Grundler, MCF HDR – Université Paris Nanterre

15h00-15h15 || Pause

15h15-16h15 || Atelier

Appliquer la laïcité sans discriminer

Président : Myriam Plet, Avocate – Barreau de Lyon

Intervenant & Discutant

Eric Gilbert, Référent Laïcité / Citoyenneté – Direction Inter-régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Centre-Est

Pauline Côté, PR – Université Laval de Québec

Discussions

16h15-16h45 || Conclusions

Grand Témoin : Vincente Fortier, Directrice de recherche – CNRS

**Journée validée au titre de la formation continue
des avocats, des magistrats et des personnels de la justice**

Renseignements & Inscriptions

Pour les avocats, les enseignants-chercheurs, et les étudiants :

Inscriptions à effectuer auprès d'Alexandra Gasmi
Université Jean Moulin Lyon 3
Equipe de Droit Public
Responsable administrative
alexandra.gasmi@univ-lyon3.fr

Pour les personnes relevant des ministères de la justice et de l'intérieur :

Inscriptions à effectuer auprès de sa hiérarchie





MINISTÈRE DE LA JUSTICE
DIRECTION INTERREGIONALE
PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE
CENTRE-EST

